

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

N° 2026 F 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 avril 2026 s'est réuni le lundi 27 avril 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, PASCAL Alain, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, BORDERIE Philippe, NOSMAS Karen, BLANCHARD Stéphane, QUERE-GRIMES Joëlle, Adjoint. CERUTI Michel, BROUET Véronique, MARTINO Stéphane, BORDERIE Sophie, LALANNE Christine, BLANC Nathalie, EL AMRANI Nadia, BAYLE Romain, MAROT Emilie, CHAUFFOURNIER Pierre-Yves, JONES Jason, FEYRIT Pierre, FAISANDIER Luc, BELACEL André, BIANCHI Stéphane, CLARE Nathalie, FAURE Sonia, BONNET Christelle, PERALI Valérie, ROTACH Christelle, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : GASSER Anne-Laure, CASAGRANDE Serge, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de GASSER Anne-Laure à VERDIER Françoise, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie

F.24

Extension de la Maison des Marmandais - Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026.

Issue d'une première réhabilitation en 2017, les espaces et la superficie du centre social répondait alors parfaitement aux besoins existants en termes de fonctionnement et d'accueil des adhérents.

L'évaluation du projet social et sa réécriture en 2024 a permis de se réinterroger sur les propositions, pratiques et postures afin d'être davantage en réponse aux besoins des habitants et de leur pouvoir d'agir. Les réalités actuelles du territoire marmandais et l'engagement du centre social sur l'axe parentalité ; le développement de nombreux partenariats, ainsi que la hausse de la fréquentation du lieu permettent d'aboutir au constat d'une nécessité d'extension de l'équipement, complétée par un réaménagement intérieur d'accueil existants.

En effet, la question de l'adaptation des locaux pour tendre à plus de fonctionnalité se pose. Un centre social se veut être le lieu de ressource de l'animation sociale. C'est en ce sens, que ces espaces doivent être revisités afin d'accompagner le changement des comportements individuelles, tout en permettant à des pratiques innovantes et des expérimentations collectives de voir le jour.

Les réalités actuelles du territoire marmandais et l'engagement du centre social sur l'axe parentalité ; le développement de nombreux partenariats, ainsi que la hausse de la fréquentation du lieu nous permettent d'aboutir au constat d'une nécessité d'extension de l'équipement, complétée par un réaménagement intérieur des espaces d'accueil existants.

De nombreux défis s'érigent ainsi face aux accroissements des inégalités, des précarités, mais aussi des ruptures et recompositions familiales, de l'isolement, de l'exclusion et de l'appauvrissement d'une partie de la population.

La réalisation d'une extension, dans la continuité du bâtiment existant, ainsi que le réaménagement intérieur de l'espace convivialité du centre social nous permettra de :

- Renforcer la fonction d'animation sociale et la convivialité des lieux
- Améliorer l'identification du centre social comme un lieu « ressources » pour les habitants et les partenaires du territoire
- Développer des projets spécifiques autour de l'axe 1 avec la création d'une salle dédiée « parentalité » (café parents, réseau 1 000 premiers jours, ateliers parents/enfants...)
- Créer des bureaux certifiant la confidentialité des échanges avec l'équipe du centre social (Direction, référente famille...)
- Réaliser les aménagements de mise en conformité PMR permettant le plein accès au tout public dans la partie de l'extension

Tout ceci afin de contribuer au renforcement et à la construction de rapports sociaux favorisant le lien inter-habitants, inter-structures.

DESCRIPTION DES TRAVAUX OU DES ACQUISITIONS ENVISAGES

Nature du projet :

- La construction d'une extension bâtie de 95m² dans la continuité du bâtiment existant
 - o Création d'une salle parentalité équipée avec du matériel d'animation et du mobilier modulable afin de développer les projets et ateliers des axes du projet social (tout public, public petite enfance et parents/enfants)
- Le réaménagement intérieur de l'espace convivialité et l'espace accueil actuel
 - o Reconfiguration des espaces afin d'identifier clairement l'espace d'accueil et le différencier de l'espace convivialité qui sera, quant à lui, agrandi
- La création de bureaux pour assurer les entretiens et échanges dans le respect de la confidentialité
- La mise en accessibilité de l'ensemble du centre social aux PMR
- La recherche d'une excellence environnementale et sociale
 - o Programmation de travaux axée sur la transition énergétique avec l'utilisation de matériaux biosourcés, la recherche de performances énergétiques exemplaires, l'éclairage basse consommation Led

Le coût prévisionnel est estimé à préciser à 208 250,00 € HT

DÉPENSES		RECETTES		
Etudes	7 250,00 €	DETR	83 300,00 €	40 %
Travaux	201 000,00 €	CAF	80 000,00 €	38 %
		Autofinancement	44 950,00 €	22 %
TOTAL	208 250,00 €	TOTAL	208 250,00 €	100 %

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré**

- Approuve** la réalisation du projet estimé à 208 250,00 € HT
- Approuve** le plan de financement exposé
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL pour un montant de 83 300,00 € soit 40 %
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Votants : 32 - Abstentions : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 avril 2026

La Secrétaire de séance
Karen NOSMAS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

